ABALIS TRADUCTION CREA PICTURES ABALIS DOMICILIATION
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 rue Augustin Bernard Mouchot 45000 ORLEANS
RCS ORLEANS 423 733 310

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 180 318,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	180 318,67 euros
A la réserve légale	5 000,00 euros
Solde	175 318,67 euros
A titre de dividendes Soit 50,00 euros par action	100 000,00 euros
Le solde	75 318,67 euros

A porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 468 852,30 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 60 000,00 euros,
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 80 000,00 euros, soit 80,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 200 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

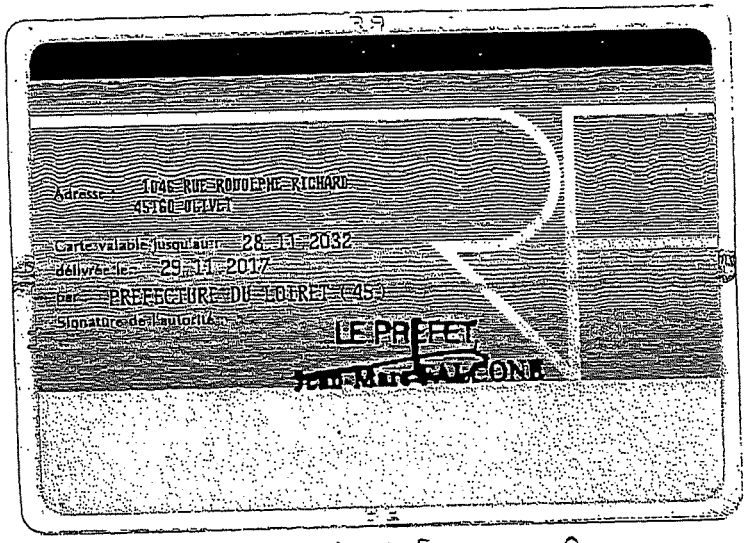
Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe VION

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.



certifié conforme à l'original

le 22/05/2023



Certifié conforme
à l'original

SAS ABALIS

Exercice clos au 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS

orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 569,66	25 817,66	2 752,00	910,56
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	344 507,69	209 346,51	135 161,18	89 436,08
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	11 390,32		11 390,32	11 390,32
	TOTAL (II)	**384 482,67**	**235 164,17**	**149 318,50**	**101 751,96**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	308 364,28		308 364,28	84 545,39
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	634 459,96		634 459,96	628 185,37
	Autres créances	150 020,80		150 020,80	91 789,58
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	564 027,56		564 027,56	774 103,77
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 191,56		5 191,56	12 427,70
	TOTAL (III)	**1 662 064,16**		**1 662 064,16**	**1 591 051,81**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 046 546,83**	**235 164,17**	**1 811 382,66**	**1 692 803,77**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000,00	50 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000,00	5 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	393 533,63	432 965,73
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**180 318,67**	**210 567,90**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**678 852,30**	**698 533,63**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	194 578,49	151 339,25
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100 000,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 644,05	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	647 619,23	560 908,58
	Dettes fiscales et sociales	177 810,24	281 287,31
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 878,35	735,00
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 132 530,36**	**994 270,14**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 811 382,66**	**1 692 803,77**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	180 318,67	210 567,90
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	998 914,62	886 996,00
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Compte de Résultat

1/2

		France	Exportation	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 047 787,10	327 928,76	2 375 715,86	2 664 106,29
	Montant net du chiffre d'affaires	**2 047 787,10**	**327 928,76**	**2 375 715,86**	**2 664 106,29**
	Production stockée				(24 581,30)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			41 427,95	2 246,57
	Autres produits			1,05	111,74
	Total des produits d'exploitation (1)			**2 417 144,86**	**2 641 883,30**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 803 388,01	2 065 164,54
	Impôts, taxes et versements assimilés			19 138,40	8 829,83
	Salaires et traitements			205 678,35	188 982,54
	Charges sociales du personnel			62 482,86	55 072,50
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			47 465,50	38 707,18
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			14 297,84	1 315,25
	Total des charges d'exploitation (2)			**2 152 450,96**	**2 358 071,84**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**264 693,90**	**283 811,46**

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**264 693,90**	**283 811,46**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	144,92	4 174,57
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**144,92**	**4 174,57**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 736,95	1 068,13
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**2 736,95**	**1 068,13**
	RESULTAT FINANCIER	**(2 592,03)**	**3 106,44**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**262 101,87**	**286 917,90**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	11 036,20	100,00
	Sur opérations en capital	3 843,00	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**14 879,20**	**100,00**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(14 879,20)**	**(100,00)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	66 904,00	76 250,00
	TOTAL DES PRODUITS	**2 417 289,78**	**2 646 057,87**
	TOTAL DES CHARGES	**2 236 971,11**	**2 435 489,97**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**180 318,67**	**210 567,90**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 811 383** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 417 290** euros et un total **charges** de **2 236 971** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **180 319** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers :3 à 5 ans
* Matériel de transport :5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	25 069,66		3 500,00			28 569,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**25 069,66**		**3 500,00**			**28 569,66**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	182 251,59		9 614,22			191 865,81
	Matériel de transport	26 560,00		77 000,00		7 600,00	95 960,00
	Matériel de bureau, mobilier	47 921,06		8 760,82			56 681,88
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**256 732,65**		**95 375,04**		**7 600,00**	**344 507,69**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15,00					15,00
	Prêts et autres immobilisations financières	11 390,32					11 390,32
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**11 405,32**					**11 405,32**
	TOTAL	**293 207,63**		**98 875,04**		**7 600,00**	**384 482,67**

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	24 159,10	1 658,56		25 817,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**24 159,10**	**1 658,56**		**25 817,66**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	117 660,97	21 825,50		139 486,47
	Matériel de transport	12 563,89	17 828,00	3 757,00	26 634,89
	Matériel de bureau, mobilier	37 071,71	6 153,44		43 225,15
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**167 296,57**	**45 806,94**	**3 757,00**	**209 346,51**
	TOTAL	**191 455,67**	**47 465,50**	**3 757,00**	**235 164,17**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	11 432,95		11 432,95	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**11 432,95**		**11 432,95**	
	TOTAL GENERAL	**11 432,95**		**11 432,95**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			11 432,95	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 390,32		11 390,32
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	634 459,96	634 459,96	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 356,00	5 356,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 426,36	43 426,36	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	101 238,44	101 238,44	
	Charges constatées d'avances	5 191,56	5 191,56	
	TOTAL DES CREANCES	**801 062,64**	**789 672,32**	**11 390,32**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	194 578,49	65 606,80	128 971,69	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	647 619,23	647 619,23		
	Personnel et comptes rattachés	12 305,85	12 305,85		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 401,85	27 401,85		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	135 722,45	135 722,45		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 380,09	2 380,09		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	100 000,00	100 000,00		
	Autres dettes	7 878,35	7 878,35		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 127 886,31**	**998 914,62**	**128 971,69**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 87 879,77
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 48 029,63
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**32 150**
Autres créances		**32 150**
Produits à recevoir	32 150	

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**288 824**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**271 137**
Fourn. fres non parvenues	271 137	
Dettes fiscales et sociales		**17 687**
Dettes prov. congés payés	11 985	
Charges sur congés à payer	4 057	
Cap paritarisme	39	
Etat - autres charges à payer	1 605	

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		5 192	**5 192**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**5 192**

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		**14 879,20**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**11 036,20**
Pénalités amendes	1 651,20	
Charges sur exercices antérieu	9 385,00	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**3 843,00**
Valeurs compt. éléments actif	3 843,00	
Résultat exceptionnel		**(14 879,20)**

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES
MANDAT

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : ABALIS TRADUCTION CREA PICTURES ABALIS DOMICILIATION

Siège social : 4 rue Auguste Bernard Mouchot, 45000 ORLEANS

Numéro SIREN : 423 733 310

Représentée :

Par son représentant légal (qualité et identité), Monsieur Philippe VION, Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Déclare donner mandat à **ORCOM CENTRE**
2 Avenue de Paris
45056 ORLÉANS CÉDEX 1
N° SIREN 403 314 438

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 30 juin 2023
Signature :

En application des articles 1366 et suivants du Code civil, les parties sont convenues de signer le présent acte dématérialisé par le biais du service électronique Edoc.